

n° 13\_2026DEL  
Nomenclature n° 717

Nombre de membres : 27  
Présents : 23  
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 045-214501736-20260212-13\_2026DEL-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

**Séance du 12 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le douze février à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le trente janvier deux mille vingt-six, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

**Étaient présents :** Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, M. Brice LE BONNIEC, Mme Marielle LAMBERT, Mme Edwige CHOURAQUI, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, Mme Cristina DRAGOMIR, M. Clément RIGAL, Mme Julie GOUSSU, Mme Christine LEFEVRE, M. Alexandre RADIN, M. Julien JEROME, M. Fabrice POUPET, Mme Lucile RIGAL, M. Antoine GUYON, Mme Virginie POITOU

**Étaient absents/excusés :**

Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON  
M. Jérôme POITOU, procuration donnée à Mme Virginie POITOU  
M. Jean-Michel LAPEYRONIE, procuration donnée à M. Denis ROUET  
M. Ulrich PADONOU

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



### **13-2026DEL – DEMANDE DE LABELLISATION ÉCOQUARTIER POUR LE FUTUR QUARTIER D'HABITATION DU CIVET :**

Dans le cadre de la création du futur quartier du Civet, en partenariat avec la SEMDO, il est proposé de solliciter la labellisation « ÉcoQuartier ». Matérialisé par une charte, ce label nous engage dans un processus exigeant, imaginatif, adaptable et vivant pour favoriser une amélioration continue des pratiques d'aménagement.

La démarche ÉcoQuartier, proposée par les Ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, accompagne la conception, la fabrique et la gestion durable des quartiers. Elle permet d'accélérer la transition écologique des territoires en soutenant les acteurs qui s'engagent dans des projets vertueux.

La Charte prévoit un nombre important d'engagements, listés dans un référentiel, et dont la mise en œuvre permettra à la Commune de rentrer dans le Club national ÉcoQuartier, d'être accompagnée par des experts : DDT, CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Ces engagements sont répartis en quatre grands axes qui constituent les piliers du développement durable :

- Démarche et processus.
- Cadre de vie et usages.
- Développement territorial.
- Environnement et climat.

Par la signature de la présente charte ÉcoQuartier, nous nous engageons dans une politique d'aménagement durable, qui favorise la mobilisation des citoyens et contribue à une transition vers des territoires sobres, résilients, inclusifs et productifs.



n° 13\_2026DEL  
Nomenclature n° 717

Nombre de membres : 27  
Présents : 23  
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 045-214501736-20260212-13\_2026DEL-DE



Sont ainsi identifiés 20 indicateurs performanciers devant permettre de relever 4 défis attestant d'un projet durable :

- **La sobriété** : Encourager la sobriété dans la consommation des ressources naturelles et de l'énergie.
- **La résilience** : Penser le bien-être des habitants et la qualité du cadre de vie comme des leviers de la résilience du quartier
- **L'inclusion** : Proposer une offre de logement pour tous de qualité (énergétique, environnementale et d'usage), adaptée, diversifiée et abordable et des espaces publics favorables à la rencontre et à l'activité physique.
- **La création de valeurs** : Diversifier l'offre de services et d'équipements et intensifier les usages de la ville.

Il est proposé :

- **DE DECIDER** de solliciter le label ÉcoQuartier pour le futur quartier d'habitation du Civet.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à entreprendre l'ensemble des démarches pour solliciter ce label.

**Adopté à l'unanimité**



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme, le 12 février 2026

Le Secrétaire de séance,

Julie GOUSSU



Acte certifié exécutoire :  
Acte publié le :  
Acte notifié le :

